



BON DE COMMANDE VULCANIA 2010 COMITES D'ENTREPRISE ET ASSIMILES BILLETTERIE

A retourner à : Vulcania, Service Réservations, Route de Mazayes, 63230 Saint-Ours Les Roches

COORDONNEES : Merci d'écrire en capitales d'imprimerie

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **Télécopie :** _____

Nom et prénom du responsable : _____ **Fonction :** _____

Téléphone : _____

LES PLUS DE VULCANIA Votre commande à partir de 10 billets, seulement Des Billets valables 5 ans

	Tarifs publics TTC	TARIF CE TTC Tarif unique toute l'année	Quantité	TOTAL (tarifs CE x quantité)
Adulte (période verte)	21 €	19,50 € jusqu'à 4,50 € d'économie		
Adulte (période bleue)	23 €			
Adulte (période jaune)	24 €			
Enfant (période verte et bleue)	15 €	14 € jusqu'à 2 € d'économie		
Enfant (période jaune)	16 €			
2 ^e enfant (période verte et bleue)*	11 €	11 € jusqu'à 1 € d'économie		
2 ^e enfant (période jaune)*	12 €			
* Offre Famille : Dès le 2 ^e enfant, un tarif privilégié pour les familles avec le billet enfant à 11 € au lieu de 15 € en période verte et bleue et de 16 € en période jaune (offre limitée à 5 enfants accompagnés d'au moins un adulte).			Participation aux frais de recommandé **	5,50 €
• Enfant : de 6 à 16 ans inclus • Enfant de moins de 6 ans : gratuit			TOTAL TTC	

** Pour des raisons de traçabilité et de sécurité, les billets vous sont livrés par courrier avec accusé de réception.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (détaillées au verso) et des conditions particulières à savoir :

- Billet non remboursable, non échangeable
- Billet valable pour 1 personne et donne droit à l'accès de l'ensemble des animations de Vulcania pour une journée
- Billet envoyé en recommandé (commande minimum de 10 billets, indifféremment Adultes et Enfants)
- Billet payable à la commande

Pour confirmer ma commande, je joins un chèque de règlement à l'ordre de SEM Volcan.

Fait à _____, le _____

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE VULCANIA 2010

Toute réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf toutes autres conditions écrites formelles et expresses de la SEM Volcans. Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur de Vulcania affiché aux caisses et à l'accueil général au niveau -2.

1/ RESERVATION

Article 1.1 : Billetterie

Groupes : Les conditions tarifaires « groupes » s'appliquent aux groupes adultes et enfants d'un minimum de 20 personnes payantes et 5 personnes payantes pour les groupes handicapés. Une réservation est obligatoire pour en bénéficier et s'effectue par fax ou par courrier, au plus tard 3 semaines avant la date de la visite. Pour le public scolaire, les tarifs scolaires s'appliquent à partir de 10 élèves payants. Les conditions de gratuité sont détaillées dans la grille tarifaire groupes en vigueur.

Mini-Groupes : Les conditions tarifaires « mini-groupes » s'appliquent aux groupes d'un minimum de 10 personnes payantes. Une réservation est obligatoire pour en bénéficier et s'effectue par fax ou par courrier, au plus tard 3 semaines avant la date de la visite.

Billetterie Comités d'entreprise : Des tarifs spéciaux sur la billetterie individuelle sont accordés aux organismes tels que les comités d'entreprise justifiant de leur statut ainsi que les comités d'œuvres sociales et assimilés et toute autre entité assimilée comme telle par la Direction Commerciale de Vulcania. Pour en bénéficier, il faut effectuer une commande d'au moins 10 billets individuels. Les billets sont valables 5 ans et ne sont ni échangeables, ni remboursables. Ces billets sont facturés à la commande.

Article 1.2 : Autres prestations

Visites accompagnées, ateliers pédagogiques : Les conditions tarifaires sur ces prestations s'appliquent uniquement aux groupes, le nombre minimum de participants est lié à la nature de la prestation et détaillé dans la grille tarifaire. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 3 semaines avant la date de la visite.

Audio-Guide : Pour les réservations d'audio-guide à destination des publics, une attestation d'assurance est à fournir au moment de la réservation.

Locations de salles et prestations événementielles : Ces prestations font l'objet d'un devis spécifique qui mentionnent l'ensemble des prestations retenues, les tarifications particulières appliquées et, si besoin est, les conditions spécifiques de réservation. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 3 semaines avant la date de la visite.

Article 1.3 : Restauration

Les conditions tarifaires « groupes » sur la restauration s'appliquent aux groupes d'adultes et enfants d'un minimum de 20 personnes payantes et aux groupes scolaires d'un minimum de 10 élèves. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 3 semaines avant la date de la visite. Le menu choisi doit être identique pour l'ensemble du groupe et confirmé par fax, par courrier ou directement sur le contrat de réservation dans les 15 jours précédant la visite du groupe. Dans le cas contraire, le service groupe de Vulcania imposera un menu. Toute demande liée exclusivement à des régimes particuliers devra faire l'objet d'une information écrite au moment de la réservation par le Client afin que soit étudiée, le cas échéant, une proposition personnalisée. L'heure et le lieu du repas seront indiqués au groupe le jour de sa visite lors de son arrivée en caisse groupe. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction des approvisionnements.

Article 1.4 : Réservation

Toute réservation doit préciser le nom du responsable du groupe et ses coordonnées, l'effectif, la catégorie du public, la date de la visite, l'heure d'arrivée prévue ainsi que l'heure du départ. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, visites guidées, ateliers pédagogiques, restauration et toutes autres prestations...).

Deux contrats sont envoyés par le Service réservation de Vulcania. Un exemplaire doit être retourné au service de réservation de Vulcania, route de Mazayes, 63230 Saint-Ours Les Roches, l'autre exemplaire devra être conservé par le client et présenté le jour de sa visite en caisse groupe.

La réservation devient ferme à réception du contrat dûment complété et signé accompagné d'un acompte de 30% sauf conditions particulières.

Les réservations peuvent être précédées d'une option faite par écrit auprès du service groupe. Les conditions sur la levée de l'option sont détaillées dans le contrat de réservation envoyé au client.

2/ MODIFICATION, ANNULATION

Article 2.1 : Modification du fait du client

Toute modification d'une réservation confirmée doit s'effectuer par fax ou par courrier au service réservation de Vulcania.

Aucune modification ne sera prise en compte dans un délai de 8 jours avant la date de la visite. Passé ce délai, toute modification sera considérée comme une annulation et facturée selon les modalités de l'article 2.2 ci-après.

Article 2.2 : Annulation du fait du client

L'effectif indiqué lors de la réservation ou modifié en respect de l'article 2.1 ci-avant sera retenu comme base de facturation. Les prestations détaillées dans les articles 1.2 et 1.3 seront facturées sur cette base d'effectif. Concernant la billetterie, il est toléré jusqu'à 10% d'absents, sous réserve que l'effectif reste conforme aux conditions de l'article 1.1 ci-avant. Dans le cas contraire l'article 3.1 ci-après sera appliqué.

Toute annulation de réservation fait l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes si elle intervient :

- La veille ou le jour de la visite : 100% de la réservation,
- Entre 2 et 8 jours ouvrables avant la date de la visite : 50% de la réservation,
- Entre 8 et 30 jours ouvrables avant la date de la visite : 30% de la réservation.

Les prestations détaillées dans l'article 1.2 ci-avant pourront faire l'objet de conditions d'annulation particulières liées à la nature des prestations.

Article 2.3 : Modification ou annulation par Vulcania

La direction de Vulcania se réserve le droit de modifier toute réservation en cas d'événements de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques.

En cas d'annulation d'une prestation par Vulcania, le montant versé par le client lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

3/ REGLEMENT

Article 3.1 : Prix

Les prix sont déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur.

Sauf disposition expresse, dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur au nombre requis dans l'article 1.1 ci-avant Vulcania facturera les prestations réservées par le client au tarif effectivement applicable en fonction du nombre de participants.

Article 3.2 : Paiement

Toute réservation fait l'objet d'un acompte de 30%. Le solde devra être réglé au plus tard 10 jours avant la date de visite, sauf conditions particulières. Les règlements sont effectués à l'ordre la SEM Volcan par chèque, virement, mandat administratif ou carte bancaire et adressé à la SEM Volcan, route de Mazayes, 63230 Saint-Ours Les Roches. En l'absence de règlement, Vulcania se verra dans l'obligation d'annuler la réservation sans préavis.

Article 3.3 : Pénalité, pour retard de paiement

Le montant Hors Taxes (HT) de la réservation sera majoré, à titre de pénalité, par jour de retard, d'une somme calculée sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage et ce conformément à l'article 446-1 du code du commerce. La pénalité est encourue lorsque les sommes sont versées au-delà du délai fixé par les conditions générales de vente dans l'article 3.3 ci-avant sauf conditions particulières.

4/ DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 4.1 : Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de Vulcania sans son accord préalable écrit.

Article 4.2 : Responsabilité

Vulcania décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier : incendie et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux réservés à cet effet. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

Article 4.3 : Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

Article 4.5 : Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français et relèvent du tribunal de Clermont-Ferrand.